

**Positionnement du CTEQ dans le cadre des consultations sur la
Politique québécoise de la jeunesse 2015**

Le transfert d'entreprise de génération en génération : un symbole fort de notre capacité à transmettre les valeurs entrepreneuriales

Table des matières

Introductionpage 1

Première partie

**Le transfert d'entreprise : les enjeux, le bilan et
l'indispensable contribution des jeunes entrepreneurs**

.....page 2

1.1 *Déficit entrepreneurial et démographie : le Québec est à la
croisée des chemins*

1.2 *Quel rôle pour la jeunesse québécoise dans le dynamisme
entrepreneurial*

Deuxième partie

**Des conditions au dynamisme du repreneuriat : faciliter le
jeune entrepreneur, tout au long du processus de reprise**

.....page 5

2.1 *Cinq bonnes raisons de privilégier la reprise d'une entreprise*

2.2 *Proposer un accompagnement conforme aux nouvelles
réalités économiques de l'entrepreneuriat*

2.3 *Diminuer les contraintes à l'entrepreneuriat*

Conclusionpage 8

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ)

a pour mission de traiter l'enjeu de la relève des dirigeants, de la
valorisation et du transfert d'entreprise en accompagnant les cédants et les
repreneurs sur l'ensemble du processus afin d'en assurer la qualité et
l'intégrité, de favoriser la pérennité des entreprises et de participer
positivement au bilan entrepreneurial du Québec.

Rédaction : Audrey Azoulay, Directrice, Stratégie et développement

Introduction

Le *Centre de transfert d'entreprise du Québec* (CTEQ) a pour mission de traiter l'enjeu de la relève des dirigeants, de la valorisation et du transfert d'entreprise en accompagnant les cédants et les repreneurs sur l'ensemble du processus afin d'en assurer la qualité et l'intégrité, de favoriser la pérennité des entreprises et de participer positivement au bilan entrepreneurial du Québec.

Cette mission s'inscrit tout d'abord dans l'importance et l'urgence de mettre en place les meilleures pratiques et les mécanismes les plus efficaces pour prendre en main l'enjeu de la relève des dirigeants alors que nombre d'entre eux envisagent à court terme de céder leurs activités et de partir en retraite.

En 2014, on estimait en effet que de 8 000 à 10 000 entreprises québécoises¹ étaient menacées de fermeture au cours des 10 prochaines années en raison du manque de relève. Les pertes brutes estimées s'élèvent à 8,2 milliards de dollars sur le PIB du Québec et à environ 80 000 emplois.

Ces chiffres ne suffisent pas pour qualifier l'ampleur de la problématique : la difficulté actuelle des

¹ Le transfert des entreprises à la relève : un enjeu majeur pour l'économie du Québec et la pérennité des PME, CCMM, 2014

propriétaires de PME pour trouver des repreneurs qui assureront le succès futur de l'entreprise est propre à un manque de dynamisme entrepreneurial, un fait particulièrement marqué au Québec par rapport aux autres provinces canadiennes. Ce défi doit absolument être relevé pour que l'économie québécoise continue d'évoluer pour toujours mieux performer.

Le document de consultation de la *Politique québécoise de la jeunesse 2015* appuie spécifiquement la transmission des valeurs entrepreneuriales, en proposant aux jeunes Québécois d'explorer la reprise ou le rachat d'entreprises existantes comme choix de carrière et ainsi de soutenir et de renforcer notre patrimoine économique. Selon le CTEQ, il s'agit probablement d'une de la meilleure manière de rendre les jeunes générations fiers de construire le Québec de demain. L'économie québécoise regorge des PME dont les succès du passé doivent être renouvelés par la force vive de nouveaux entrepreneurs.

Le CTEQ remercie ainsi le gouvernement du Québec et le Secrétariat à la jeunesse de cette opportunité de partager son point de vue et de proposer un ensemble de recommandations qui cherchent spécifiquement à augmenter l'intérêt de jeunes entrepreneurs pour prendre le relais et assurer la pérennité de PME québécoises.

Selon le CTEQ, au-delà de la création de nouvelles PME, qui constitue bien sûr un maillon premier au dynamisme entrepreneurial, notre capacité à transférer la propriété d'une entreprise de génération en génération est un symbole fort de notre capacité à transmettre les valeurs entrepreneuriales. Si le transfert d'une entreprise se traduit aussi par le renouvellement de sa performance, la croissance de ses activités et la création d'emplois, le renforcement conséquent de notre tissu économique sera alors une réussite tangible pour les communautés, pour le développement régional et pour la prospérité du Québec.

En première partie, ce document placera face à face l'ampleur de l'enjeu du transfert d'entreprise et l'opportunité d'une participation active des jeunes Québécois. En seconde partie, un certain nombre de contraintes à l'entrepreneuriat seront énoncées avec les recommandations pour en réduire les effets, en particulier pour les jeunes entrepreneurs.

Première partie

Le transfert d'entreprise : les enjeux, le bilan et l'indispensable contribution des jeunes entrepreneurs

1.1 Déficit entrepreneurial et démographie : le Québec est à la croisée des chemins

En 2014, le Québec accusait une 4^e année consécutive de baisse en terme de nombre d'entrepreneurs. Entre 2005 et 2014, le nombre d'entrepreneurs est passé d'un total de 193 500 à 167 500, ce qui correspond à une baisse de 13,4 % en 10 ans (-26 000 entrepreneurs) (graphique 1). Cela est également conforme à la tendance décrite par le Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) en 2010² qui révélait déjà l'ampleur du recul entrepreneurial au Québec dû à un retrait important des entrepreneurs, non compensé par un nombre suffisant de nouvelles éclosions (Tableau 3).

En comparant, l'évolution, d'une part entre 2008 et 2013 et, d'autre part, entre 2008 et 2013, le MDEIE soulignant une accélération plutôt inquiétante du déficit entrepreneurial qui passait de 5 000 entrepreneurs sur un horizon de cinq ans à 25 000 sur un horizon de dix ans. De plus, ce déficit entrepreneurial apparaît disproportionné par rapport au reste du Canada (graphique 2) : le Québec contribue à 56 % du déficit entrepreneurial évalué pour le Canada d'ici 2018, alors que la province ne représente qu'un quart de l'économie canadienne. Il y a donc bel et bien un enjeu québécois nous interpellant sur 1) l'urgence d'agir ; 2) sur l'importance qu'il faut porter sur une amélioration tangible des conditions entrepreneuriales.

² Le renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec, un regard sur 2013 et 2018, MDEIE, 2010

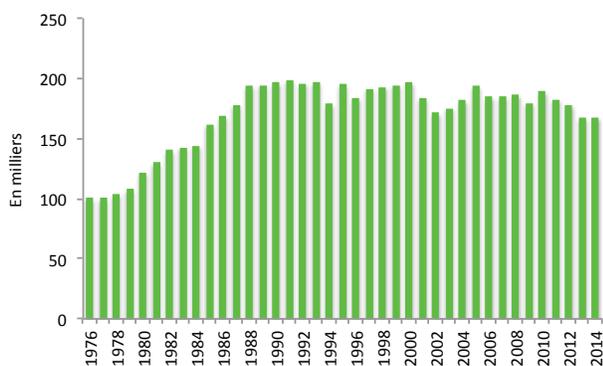
Par ailleurs, un sondage réalisé en 2013³ rappelait qu'une large proportion des retraits d'entreprises s'explique par un départ à la retraite des entrepreneurs (63 %). Dans le contexte d'une population vieillissante, ce motif devrait être de plus en plus fréquent à l'avenir, conformément au vieillissement également mesuré de la population entrepreneuriale⁴. L'implication des plus jeunes générations dans la création ou dans la reprise d'entreprises constitue la seule option envisageable pour contrer le recul entrepreneurial du Québec, et ce indépendamment des autres facteurs déterminants.

La situation de déficit entrepreneurial suggère également de toujours mieux réussir les projets entrepreneuriaux avec un accompagnement adapté aux nouvelles réalités des marchés et de l'économie. L'enjeu ne concerne pas seulement le bilan entrepreneurial en tant que tel, mais également l'emploi qui apparaît de plus en plus concentré dans les PME, les grandes entreprises ayant tendance à consolider leurs activités ou à les disperser sur des chaînes d'approvisionnement étendues à l'échelle internationale. De plus, la problématique prend une ampleur toute particulière dans les régions qui souffrent d'un exode des jeunes vers les plus grandes agglomérations, d'un vieillissement de la population accentué et d'une diversification économique relativement faible.

Il faut ainsi placer la promotion des valeurs et des opportunités entrepreneuriales auprès des jeunes parmi les urgences de la politique économique.

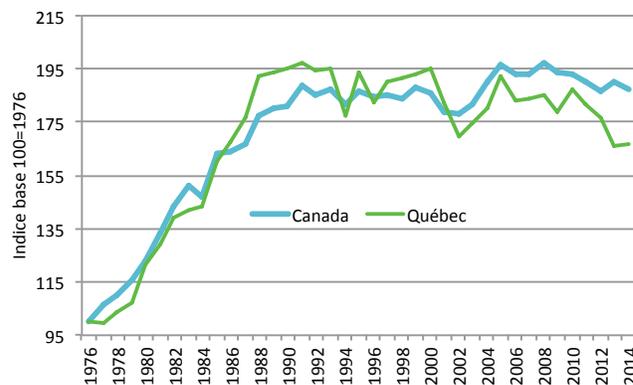
Graphique 1
Évolution du nombre d'entrepreneurs
totaux

Entreprises constituées et non constituées en société, avec aide rémunérée - Québec, en milliers



Graphique 2
Évolution du nombre d'entrepreneurs totaux
Indice base 100=1976

Québec et Canada



Source : Statistique Canada

Le CTEQ souhaite insister sur l'importance de favoriser autant la reprise que la création de PME pour augmenter le dynamisme entrepreneurial du Québec. Les statistiques sur le taux de passation des PME rappellent que les fermetures sont d'autant plus nombreuses que l'entreprise est jeune. Il convient donc de valoriser notre patrimoine économique en soutenant la pérennité des entreprises existantes, assises sur une main-d'œuvre qualifiée et formée, sur un réseau de clients et de fournisseurs forgé au fil des années, sur un ensemble d'actifs à valoriser et sur un historique auquel sont attachées les communautés. De plus, de la vente de l'entreprise dépend très souvent les revenus de retraite du cédant, ajoutant à l'enjeu économique d'un transfert d'entreprise réussi un enjeu de nature sociale et humaine.

Le CTEQ a prévu, pour assurer l'intégrité de ses services, d'offrir aux entrepreneurs des services-conseils en valorisation d'entreprise qui permettront, en amont du processus de transfert, d'améliorer les processus de l'entreprise, sa capacité à faire évoluer son modèle d'affaires et, par la même, sa capacité à croître dans l'avenir. Cette approche, consistant à envisager le transfert le plus en amont possible avec un diagnostic et un exercice de valorisation de l'entreprise, rappelle toute la complexité, mais aussi toutes les opportunités du

³ Le relève entrepreneuriale : un enjeu de taille pour l'avenir économique du Québec, Raymond Chabot Grant Thornton, novembre 2013

⁴ Le renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec, sur 2013 et 2018, MDEIE, 2010

processus pour mieux comprendre la croissance de l'entreprise et peut-être pour impliquer les repreneurs le plus tôt possible dans l'évolution et les transitions nécessaires à nouvelle phase de croissance pour l'entreprise.

Ainsi, le transfert d'entreprise n'est pas simplement un enjeu temporaire associé au défi démographique. Le transfert d'entreprise constitue une expertise à développer autour de la valorisation et donc autour de la croissance des entreprises. C'est un processus qui peut s'avérer assez long pour donner le temps aux jeunes entrepreneurs d'intégrer l'entreprise et la reprendre dans les meilleures conditions et avec les meilleures chances de succès.

RECOMMANDATION 1 : UN MODÈLE D'ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À LA CLIENTÈLE JEUNESSE

Le CTEQ propose de majorer son offre de service d'un programme de formation spécifiquement adapté aux jeunes ainsi que d'un programme d'accompagnement engageant les cédants comme mentor, notamment pour rejoindre les cibles de la *Politique québécoise de la jeunesse* en termes de persévérance scolaire.

Tableau 1
Balance entrepreneuriale, par province

Évolution de l'entrepreneuriat 2008-2013

	Éclosions	Retraits	Variations
Québec	19 100	24 100	-5 000
Ontario	52 300	34 200	18 100
Canada	120 600	100 400	20 200

Évolution de l'entrepreneuriat 2008-2018

	Éclosions	Retraits	Variations
Québec	29 800	55 000	-25 200
Ontario	88 900	93 000	-4 100
Canada	198 200	243 400	-45 200

Source : *Le renouvellement de l'entrepreneuriat au Québec, un regard sur 2013 et 2018, MDEIE, 2010*

À côté des explications de nature économique, les valeurs sociales contenues dans les valeurs entrepreneuriales justifient également l'importance de transmettre le goût d'entreprendre.

1.2 Quel rôle pour la jeunesse québécoise dans le dynamisme entrepreneurial ?

Le CTEQ place les valeurs entrepreneuriales parmi les plus hautes valeurs de notre société, la prise de risque, une qualité propre à l'entrepreneur, étant le véhicule de toutes les formes d'innovation, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles. C'est la raison pour laquelle la transmission des valeurs entrepreneuriales, en particulier celles liées à la détermination, le courage, la persévérance et l'audace, ne peut être absente d'une politique dédiée à la jeunesse. C'est aussi très certainement la raison pour laquelle la *Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat* a prévu un axe entier pour préparer les jeunes générations à des inspirations entrepreneuriales.

À une époque où tout évolue très rapidement, nous devons construire durablement. Dans cette perspective, l'implication de la jeunesse est indispensable. En effet, le dynamisme entrepreneurial a besoin d'une culture entrepreneuriale forte et qui doit être inculquée dès les plus jeunes âges. L'idée de créer une différence, de générer de la valeur, d'inspirer la croissance, de viser la performance s'appuie sur des individualités construites sur la base de la confiance et de l'expérience de premiers succès. Est-il nécessaire de rappeler que c'est sur la force de la jeunesse qu'on peut envisager l'avenir des générations futures ?

Ainsi, dans un contexte économique tendu et incertain par une mondialisation exacerbée et dans le contexte où l'État dispose de capacités financières qui devraient rester restreintes, la *Politique québécoise de la jeunesse* doit d'autant plus s'appliquer à offrir tout l'espace nécessaire à l'expression de l'audace propre aux jeunes

générations pour maximiser les chances de la nation québécoise de se renforcer dans le temps et de capitaliser sur toutes ses forces.

La *Politique québécoise de la jeunesse* n'est pas un simple chapitre des responsabilités de l'État. Elle doit rejoindre les plus hautes exigences sur le plan de l'éducation et de la formation ; elle doit être résolue à offrir à la jeunesse québécoise les possibilités de s'inspirer de ceux qui ont atteint de hautes ambitions et de grands succès dans tous les domaines et en particulier dans le domaine entrepreneurial. Il est en effet important d'insister sur le fait que la première responsabilité de l'État est celle d'assurer la prospérité de son économie, une condition *sine qua non* au progrès social.

À cet égard, le CTEQ considère que la valorisation des entrepreneurs, la pleine promotion de leur contribution à la société, le respect de ceux qui créent de la richesse et de l'emploi dans toutes les régions du Québec doivent faire l'objet d'un effort continu, en commençant par défendre et par mettre en place les meilleures conditions aux succès des PME. La jeunesse entrepreneuriale ne peut en effet être inspirée par des entrepreneurs essouffés, ce qui n'est pas, malheureusement, une réalité rare.

RECOMMANDATION 2 : L'ENTREPRENEUR COMME SOURCE D'INSPIRATION

Les milieux de l'éducation et de la formation doivent, dans une économie de plus en plus exigeante sur le plan du savoir et des technologies, inscrire au sein même de leur programme, les liens intrinsèques entre la réussite scolaire et la réussite entrepreneuriale, pour que l'entrepreneur, celui qui crée de l'emploi et de la richesse, soit une source d'inspiration dès le plus jeune âge. Le gouvernement devrait également s'assurer que la fonction publique soit empreinte d'une culture entrepreneuriale beaucoup plus positive afin que l'encadrement administratif et réglementaire de l'activité de l'entreprise ne soit plus associé à l'idée d'un fardeau.

Deuxième partie

Des conditions au dynamisme du repreneuriat : faciliter le jeune entrepreneur, tout au long du processus de reprise

Si l'entrepreneuriat jeunesse ne peut se construire qu'au fil du temps et au fil des succès, la situation requiert cependant de mettre en place dès maintenant les conditions gagnantes pour encourager concrètement la reprise d'entreprise.

La reprise d'une entreprise constitue un projet entrepreneurial se traduisant très souvent par un investissement financier et dont la rentabilité dépend également de la capacité du dirigeant à assurer l'adhérence de son activité à un environnement économique de plus en plus complexe. Qu'il s'agisse d'une reprise familiale ou non familiale, le succès de la reprise va dépendre d'un ensemble de conditions qu'il convient d'améliorer afin de maximiser les chances d'inspirer et de réussir le repreneuriat.

2.1 Cinq bonnes raisons de privilégier la reprise d'une entreprise

L'Indice entrepreneurial québécois 2015 révèle que, sur l'ensemble du Québec, les intentions de créer une d'entreprise *ex nihilo* concernent 78,2 % des répondants au sondage, alors qu'un répondant sur dix seulement se montre intéressé par la reprise d'une entreprise déjà existante (5,1 % pour le rachat, 4,6 % pour la relève)⁵.

Selon le CTEQ, il faut augmenter l'intérêt pour la reprise qui présente un ensemble d'avantages sur le plan entrepreneurial, parmi lesquels :

- le support d'un capital matériel et immatériel déjà en place, notamment en termes d'équipements et de main-d'œuvre ;

⁵ Indice entrepreneurial québécois 2015, Fondation de l'entrepreneurship, avril 2015. Selon ce même indice, le repreneuriat a, dans les faits, été privilégié par 18,7 % des propriétaires pour la relève et par 10,2 % pour le rachat.

- un projet entrepreneurial dans un secteur d'activité déjà ancré au tissu économique régional et l'inscription de l'entreprise dans une chaîne d'approvisionnement propre aux besoins de l'entreprise ;
- la possibilité de bénéficier du support et du mentorat de l'ancien dirigeant : 83 % sont prêts à offrir du mentorat ou du coaching aux nouveaux dirigeants et 71 % des cédants sont prêts à s'impliquer à temps partiel⁶ ;
- le défi de mettre en œuvre des idées novatrices pour améliorer le modèle d'affaires et donner un nouvel élan à la croissance de l'entreprise ;
- le sentiment d'appartenance à la communauté en participant activement à la conservation du patrimoine économique et au maintien des emplois.

RECOMMANDATION 3 : DÉMYSTIFIER LE PROCESSUS DE LA REPRISE D'ENTREPRISE

Le CTEQ propose au gouvernement d'envisager une campagne de promotion audacieuse pour mettre en valeur les avantages de la reprise d'une entreprise, pour démystifier le processus et montrer les ressources à la disposition des repreneurs et des cédants. La campagne pourra s'appuyer sur les témoignages de nombreux succès de reprise et valoriser, en même temps, la contribution des entrepreneurs dans la société. Le CTEQ offre naturellement toute sa collaboration pour mettre en place et soutenir cette campagne.

2.2 Proposer un accompagnement conforme aux nouvelles réalités économiques de l'entrepreneuriat

Le soutien à l'entrepreneuriat et au repreneuriat implique de mieux comprendre les nouvelles réalités économiques, afin d'augmenter les chances d'un transfert réussi, une période toujours délicate dans l'histoire de l'entreprise. En effet, l'environnement économique est de plus en plus complexe et notamment caractérisé par :

- **Une économie définitivement tournée vers l'international**, ce qui implique un ajustement des modèles d'affaires, y compris dans les secteurs les plus concentrés sur le commerce local et pour les entreprises n'ayant pas d'activité à l'exportation. À titre d'exemple, le commerce de détail fait face à la concurrence des grandes bannières internationales et à l'achat numérique. Ce secteur doit notamment ajuster son modèle d'affaires vers de nouvelles relations clients.
- **Une économie pleinement assise sur les technologies numériques**, y compris dans les secteurs les plus traditionnels. La reprise d'une entreprise est l'occasion d'ajuster les opérations de l'entreprise en fonction des nouvelles normes et des nouvelles tendances technologiques.
- **La place de plus en plus importante au capital immatériel**, relativement accessible sur le plan financier, mais requérant un haut niveau de savoir.
- **Une course aux talents qui facilite les plus grandes entreprises disposant de moyens d'attirer une main-d'œuvre hautement qualifiée et qui devrait pénaliser la préférence pour l'entrepreneuriat**. Les jeunes sont, par ailleurs, de plus en plus mobiles et le Québec doit mettre tout en œuvre pour être reconnu comme un terrain qui accueille toutes les ambitions entrepreneuriales.

RECOMMANDATION 4 : UNE OFFRE DE SERVICES-CONSEILS GÉNÉREUSE

Le CTEQ reconnaît l'accompagnement et les services-conseils des entrepreneurs comme un facteur essentiel au dynamisme entrepreneurial. Il est recommandé d'augmenter les services-conseils conformément aux nouvelles pressions concurrentielles. Le CTEQ propose au gouvernement du Québec de monter un programme d'accès à un ensemble de services-conseils particulièrement facilitant pour les jeunes entrepreneurs.

2.3 Diminuer les contraintes à l'entrepreneuriat

« Le marché de la PME » : l'information et le financement, les deux premiers facteurs de l'investissement

En général, la population n'est pas informée des possibilités d'acheter ou de reprendre une entreprise, l'option étant plus facilement abordée dans le cas d'une entreprise familiale. Le CTEQ, dans la définition de son offre de service, s'engage à révéler l'option du repreneuriat comme un investissement ou un choix de carrière accessible.

⁶ La relève entrepreneuriale : un enjeu de taille pour l'avenir économique du Québec, Raymond Chabot Grant Thornton, novembre 2013

Le premier enjeu de cette ambition consiste à détenir une information de marché fiable, notamment en ce qui concerne les entreprises à reprendre dans toutes les régions du Québec. Ainsi, le CTEQ met actuellement en place un répertoire, disponible sur une plateforme numérique, de cédants, de repreneurs et d'experts-conseils qui permettra de mieux circonscrire et de mieux reconnaître l'offre et la demande de PME québécoises. Cette information est indispensable pour dynamiser le repreneuriat. Le CTEQ s'assurera que l'existence de ce répertoire soit connue par les jeunes entrepreneurs.

Au-delà de l'information, le financement est très certainement le deuxième obstacle le plus important, puisque le risque inhérent à l'aventure entrepreneuriale laisse une grande incertitude sur la capacité des entrepreneurs à rembourser les créanciers et à satisfaire les investisseurs. Les conditions de financement sont donc déterminantes aux choix d'entrepreneurs, surtout dans le contexte économique et démographique actuel. Étant donné l'enjeu crucial que représente la reprise et la pérennité des PME québécoises, le CTEQ considère que le financement des jeunes entrepreneurs doit faire l'objet d'un état de situation afin d'en améliorer substantiellement les conditions d'accès, en associant ces conditions à un accompagnement et à des services-conseils adéquats.

RECOMMANDATION 5 : INFORMER LES JEUNES ENTREPRENEURS DE TOUTES LES POSSIBILITÉS

Référencer dans les réseaux jeunesse partout au Québec, le répertoire du CTEQ et promouvoir l'entrepreneuriat jeunesse en montrant les perspectives d'une carrière entrepreneuriale. Le CTEQ envisage de développer une liste d'entreprises associées à un programme spécial de parrainage auprès des jeunes repreneurs.

RECOMMANDATION 6 : DIAGNOSTIQUER POUR AUGMENTER L'ACCÈS AU FINANCEMENT DES JEUNES ENTREPRENEURS

Le CTEQ suggère d'étudier les contraintes à l'accès au financement et d'ajuster l'offre de financement en faveur des jeunes entrepreneurs. Les programmes de financement spécifique à la relève, tels que le Fonds Relève Québec, pourraient avoir un chapitre jeunesse appuyé par le gouvernement.

La fiscalité : le premier lien financier entre l'état et l'entrepreneur

L'outil fiscal constitue le lien financier le plus important entre l'État et l'entrepreneur. Cependant, les charges sociales des PME restent au Québec très élevées et pénalisent l'embauche. De plus, les PME non manufacturières et non agricoles sont également pénalisées par un taux statutaire d'imposition sur le revenu bien plus important que dans les autres provinces canadiennes. Par ailleurs, le gouvernement doit poursuivre les premiers efforts consentis sur la fiscalité des gains en capital afin d'encourager la relève familiale dans tous les secteurs. Selon le CTEQ, la baisse du fardeau fiscal est une voie à envisager pour donner un élan généralisé à l'entrepreneuriat.

RECOMMANDATION 7 : UTILISER L'OUTIL FISCAL POUR ENCOURAGER L'ENTREPRENEURIAT

Le CTEQ recommande un congé fiscal pour les jeunes repreneurs sur les revenus des cinq premières années de reprise. Au-delà de l'incitatif très fort que peut représenter cette mesure, il s'agit également de couvrir les risques inhérents à une transition de propriétaire ou de dirigeants. Cette mesure est justifiée par l'ampleur et l'urgence de l'enjeu de la relève et l'importance de valoriser le patrimoine économique du Québec dans toutes les régions. En ce qui concerne, les gains en capital, le CTEQ recommande de généraliser la bonification de l'exonération des gains en capital consentis pour le secteur agricole à l'ensemble des secteurs ou d'étudier la possibilité d'une exonération augmentée pour les gains réinvestis dans l'entreprise.

Réduire le fardeau administratif et réglementaire : plus de temps, moins de stress

Le fardeau administratif et réglementaire constitue une taxe cachée du point de vue des dirigeants de PME. Malgré les efforts du gouvernement pour l'alléger, ce fardeau très élevé pénalise très certainement la transition et le succès du nouveau dirigeant de l'entreprise.

RECOMMANDATION 8 : FACILITER LA VIE ADMINISTRATIVE DES JEUNES REPRENEURS

Le CTEQ recommande de mettre en place un programme destiné aux jeunes entrepreneurs afin de bénéficier d'un programme d'accompagnement particulier, délivré par la fonction publique, pour faciliter leur conformité réglementaire et administrative, notamment avec davantage de flexibilité sur les délais et un exercice de communication très clair sur les principales exigences administratives et réglementaires.

Conclusion

La relève entrepreneuriale requiert la mise en place de mesures musclées. Le départ imminent à la retraite de nombreux dirigeants risque, s'il n'est pas pris en main avec des incitatifs au reprenariat et un accompagnement adéquat, de se traduire par des actifs dévalués, la non-vente de l'entreprise, des pertes d'emplois d'autant plus pénalisantes en région et une baisse globale du dynamisme entrepreneurial.

Comment peut-on envisager en effet la création, la croissance et la contribution des PME à une prospérité durable, si la pérennité des entreprises est par ailleurs menacée par des fermetures venant d'un manque de soutien à la relève ?

En cette période de grands changements, la pérennité de notre patrimoine économique est d'autant plus importante que la concurrence est forte, que les marchés sont instables et que la main-d'œuvre est mobile.

Il faut impérativement passer d'un déficit entrepreneurial à un surplus et le CTEQ est convaincu que la force de l'entrepreneuriat jeunesse est un maillon essentiel de la solution.